Lancé, le projet de voie verte reliant Bruyères à Gérardmer, en passant par Laval-sur-Vologne, poursuit son chemin

Vosges Matin - 21 juil. 2025

Des élus et techniciens des communautés de communes de Bruyères et Gérardmer se sont réunis pour parcourir une portion du tracé de la future voie verte reliant les deux villes. Prévue pour 2029 et estimée à 6,6 millions d'euros, cette liaison douce réutilisera en partie une ancienne voie ferrée désaffectée depuis 1988.



Sur place, les élus et techniciens ont pu découvrir les lieux des futurs travaux et des éventuelles opérations foncières.

Ce samedi, plusieurs élus et techniciens des communautés de communes de Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) et de Bruyères Vallons des Vosges (CCB2V) s'étaient donné rendez-vous au parc pédagogique Alain-Thirion. Cet écrin de verdure constituait le point de départ d'un parcours de quatre kilomètres passant par Laval-sur-Vologne et Champ-le-Duc, deux communes traversées par la future liaison douce reliant Bruyères à Gérardmer.

Accueillis par Virginie Gremillet, présidente de l'intercommunalité bruyéroise, les marcheurs du jour ont échangé sur l'avancée du dossier. Pour David Valence, conseiller régional, président de la commission transport, déplacement et infrastructure du Grand Est, ce type de rendez-vous sur place est une manière habituelle de marquer les

grandes phases du projet. L'étape lavalloise ponctue ainsi, dit-il, « un moment charnière, un moment important du projet de voie verte ».

Un projet à 6,6 millions d'euros

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de la Déodatie a en effet rendu, en mars 2025, une étude de faisabilité jugée probante. Potentiellement opérationnelle en 2029, cette voie verte représente un coût global de 6,6 millions d'euros.

La Région apportera son soutien technique et financier, d'autant que ce trajet revêtira « une importance régionale ». Longue de 25 kilomètres, la future liaison figure en effet dans le schéma directeur cyclable de la Région Grand Est, a assuré David Valence.



Avant la visite, Virginie Gremillet, présidente de la CCB2V et David Valence, conseiller régional, sont revenus sur les grandes étapes du projet.



Élus et techniciens se sont retrouvés sur place pour découvrir une partie du tracé de la prochaine liaison douce.



Qui dit Champ-le-Duc dit passage par l'église romane, une étape patrimoniale et historique de la liaison douce.

Tout au long du parcours, les deux chargés de mobilités actives, Thomas Becquembois (CCB2V) et Maxime Berque (CCGHV), ont précisé, sur le terrain, les lieux des futurs travaux et les éventuelles opérations foncières. Près de quarante ans après leur

désaffection, en 1988, les seize kilomètres d’ancienne liaison ferroviaire reliant Laveline-devant-Bruyères à Gérardmer vont probablement trouver une nouvelle vocation … plus douce.